

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **20 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2386

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vernaison

objet : Extension du parking de la gare - Individualisation totale d'une recette dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC) avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : samedi 16 décembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : jeudi 21 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, M. Colin, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barret, Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mme Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, M. Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Petit, Mmes Peytavin, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Longueval), Galliano (pouvoir à Mme Glatard), Mme Cardona (pouvoir à Mme Poulain), MM. Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Balas (pouvoir à M. Barret), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Blache), Brugnera (pouvoir à Mme David), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Crespy (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Devinaz (pouvoir à Mme Gandolfi), Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à Mme Corsale), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), MM. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Berthilier), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Odo (pouvoir à M. Moroge), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Piantoni (pouvoir à Mme Michonneau), Picard (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Piegay (pouvoir à M. Moretton), Rantonnet (pouvoir à Mme Fautra), Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à Mme Peillon), M. Sannino (pouvoir à M. Blachier), Mme Sarselli (pouvoir à M. Vincendet), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Vergiat (pouvoir à M. David), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Charles, Calvel, Aggoun, Boudot, Bravo, Casola, Genin, Mme Ghemri, M. Passi, Mme Tifra.

Conseil du 20 décembre 2017**Délibération n° 2017-2386**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Extension du parking de la gare - Individualisation totale d'une recette dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC) avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Par délibération du Conseil n° 2016-1202 du 30 mai 2016, la Métropole de Lyon a décidé l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme "P10 parcs de stationnement", pour un montant de 500 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, pour l'opération inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2014-2020, intitulée extension du parking de la gare à Vernaison.

Cette opération consistait à :

- la démolition d'un bâti existant sur la parcelle acquise auprès de la SNCF,
- la reprise des murs de clôtures entourant le parking,
- la construction d'un réseau et de grilles de récupérations des eaux pluviales,
- l'abattage et la plantation d'arbres d'alignement,
- l'extension du parking existant et la requalification de la rue de la Gare, voirie d'accès au parking.

Ces travaux se sont déroulés du 6 mars 2017 au 21 juin 2017.

Ces travaux font l'objet d'une subvention de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC), conformément au dernier paragraphe de la délibération susvisée.

II - Recette

En mai 2016, la Métropole ne connaissait pas le montant prévisible de la subvention allouée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette recette n'a donc pas été inscrite dans le délibéré de la délibération du 30 mai 2016.

La subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes étant maintenant arrêtée à hauteur de 250 000 € TTC, il convient donc d'inscrire cette recette à la charge du budget principal 2018 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC), pour les travaux d'extension du parking de la gare à Vernaison nécessitant l'individualisation totale de l'autorisation de programme.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P10 - Parcs de stationnement pour un montant de 250 000 € TTC en recettes à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 250 000 € TTC en recettes en 2018 sur l'opération n° OP10O2850.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2017.